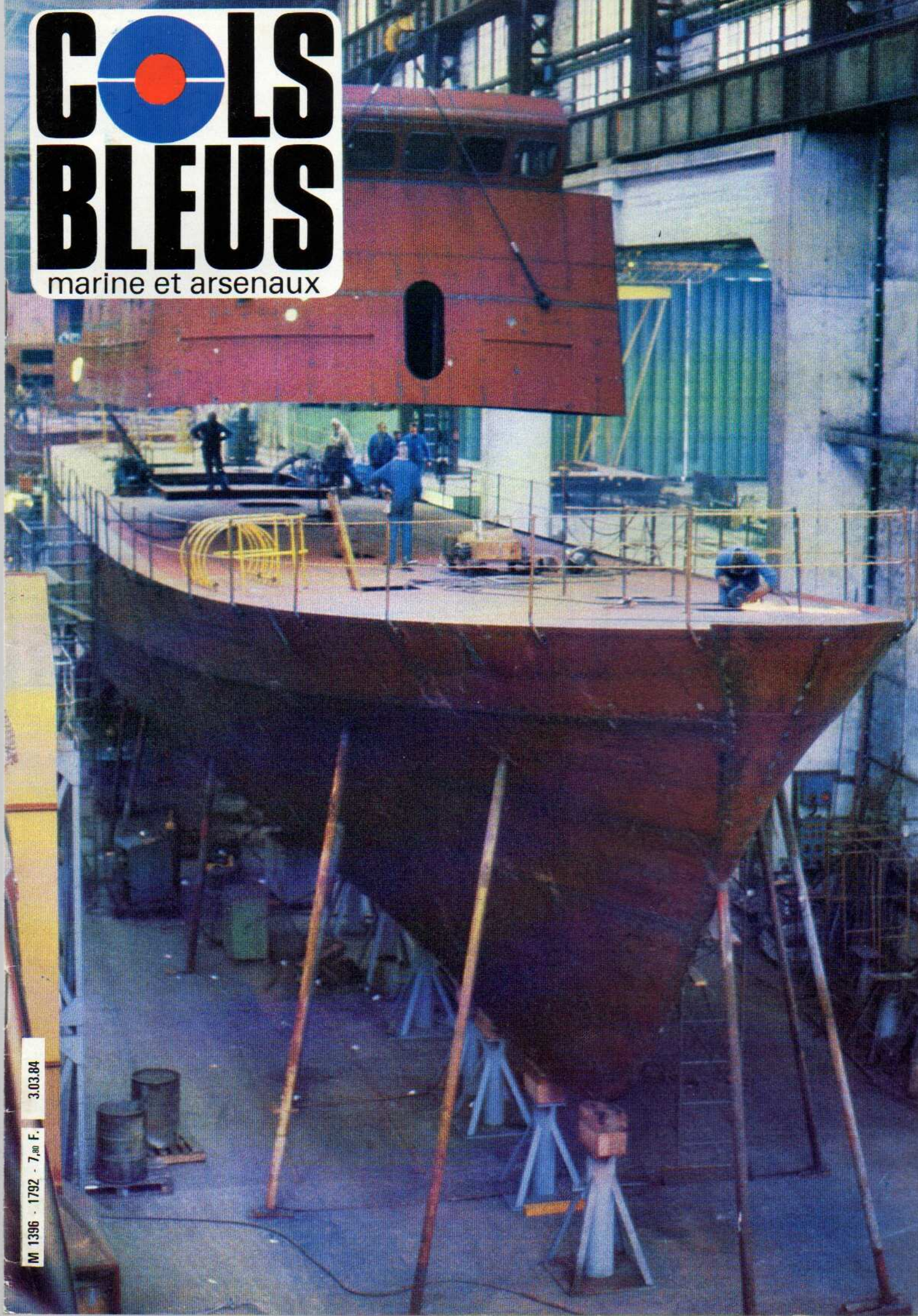


COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1792 - 7,90 F. 3.03.84

LES NIVEAUX DE CULTURE

Le personnel militaire non officier de la Marine est réparti entre les quatre niveaux de culture suivants :

- niveau 1 : inférieur à celui du certificat d'études primaires (CEP),
- niveau 2 : compris entre celui du CEP et celui de l'admission dans une classe de seconde de lycée,
- niveau 3 : compris entre celui d'une classe de seconde de lycée et celui de l'admission en classe terminale,
- niveau 4 : niveau de fin d'études de second cycle de l'enseignement du second degré.

Ce niveau de culture est déterminé à l'aide de tests de connaissance. Le personnel en activité de service subit des tests de niveau de connaissances générales :

- lorsqu'il est candidat pour un changement de niveau de culture,

— lorsqu'un contrôle de niveau de culture est exigé pour l'accès à un cours ou un changement de spécialité.

Les tests de niveau de culture ne peuvent être subis qu'à un intervalle minimum d'un an.

Il appartient au capitaine de compagnie et au bureau militaire de fournir tous les renseignements complémentaires et de faire assurer la préparation au changement de niveau de culture, notamment avec l'aide des cours organisés dans les ports.

Les programmes des niveaux de culture dans la Marine nationale sont développés dans la circulaire de 1978.

Enfin, l'attention est attirée en particulier sur l'obligation de faire vérifier son niveau de culture un an au moins après l'obtention du certificat d'aptitude technique, pour figurer sur les listes de présélection du brevet supérieur, donc être admis à ce cours.

Textes officiels :

1) Arrêté n° 63 du 28 avril 1978 - BOC/PP page 2158 ;

2) Circulaire n° 62 DEF/DPMM/PA du 12 juin 1978 - BOC/PP page 2931.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE

Le décret réformant le Conseil supérieur de la fonction militaire a été publié au *Journal officiel* du 17 février 1984.

Quatre commissions régionales interarmées, dont la composition fait l'objet d'annexes au décret précité, sont créées. Elles ont pour mission essentielle de préparer les travaux du Conseil supérieur. Leurs membres sont choisis par voie de tirage au sort parmi les militaires de carrière ou servant sous contrat, en activité de service en Europe, ayant accompli au moins une année de service et se trouvant à plus de quatre ans de la limite d'âge ou de la limite de durée des services correspondant à leur grade. Chaque siège des commissions régionales est attribué à un titulaire et sept suppléants.

Les opérations de tirage au sort des noms des membres des commissions régionales (titulaires et suppléants) se déroulent

le 13 mars 1984, sous le contrôle d'une commission présidée par un Conseiller d'Etat.

Les militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat peuvent :

- consulter sans formalité les listes de tirage au sort les jeudi 8, vendredi 9 et lundi 12 mars 1984 au secrétariat du Conseil supérieur de la Fonction militaire, 19, boulevard de Latour-Maubourg, Paris 7^e de 9 h 15 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45 ;

- assister en tenue aux opérations de tirage au sort qui auront lieu à la même adresse.

Les militaires qui seront désignés par le sort pour faire partie d'une commission régionale en seront informés par leur Direction du personnel. Ils peuvent refuser, sans fournir d'explications, cette désignation.

TELEX

de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

(du 20-2-84)

PERPETUANT une longue tradition, la *Jeanne d'Arc* et le *Commandant Bourdais* ont fait une escale en Gadeloupe. L'accueil qui nous a été réservé fut très chaleureux ; preuve en est la présence sur le quai d'un steel-band, groupe de musique antillaise.

Dès le premier après midi les marins partirent à la découverte de l'île, ou plutôt des îles puisque Basse-Terre et Grande-Terre sont séparées par un étroit bras de mer que l'on appelle Rivière-Salée. Les paysages sont très différents selon que l'on va dans les régions montagneuse du centre de Basse-Terre ou sur le littoral des deux îles.

Le dernier jour, les midships plus nombreux, les médecins élèves étant arrivés, abandonnant le tourisme au profit d'activités plus guerrières, participèrent à un exercice

de débarquement organisé à leur intention avec la collaboration du 33^e RIMA.

Débarquées par le *Francis Garnier*, trois sections d'élèves et une section motorisée de marsouins durent intercepter un parti ennemi circulant dans le nord de Basse-Terre.

Après vingt-quatre heures d'escarmouches, de combats furtifs et nocturnes, l'adversaire, acculé sur une colline, réduit par l'artillerie du *Commandant Bourdais*.

Notre mission accomplie, nous réembarquâmes dans les hélicoptères *Puma* de l'armée de Terre qui nous ramenèrent à bord de la *Jeanne d'Arc* en route depuis quelques heures pour Saint-Barthélemy.

(du 26-2-84)

APRES une nuit de navigation depuis Saint-Barthélemy, nous voici en vue de Porto Rico. San Juan, la capitale, se dévoile à nous dans la lumière pâle du petit matin.

Pendant toute l'escale nous devons faire face à l'assaut pacifique et enthousiaste de la

population portoricaine venue visiter une curiosité nommée « Jeanne d'Arc » ou « Commandant Bourdais ».

Ne voulant pas être en reste nous passons avec bonne humeur à l'offensive et c'est ainsi que San Juan se trouve envahie par les marins français. Nous cédon's très vite aux charmes de la vieille ville, à ses rues pavées de pierres bleues, à son architecture hispanique qui donne à la cité une atmosphère très XVI^e et XVII^e siècles espagnols.

Grâce aux moyens mis à notre disposition par l'Armée américaine et la Garde nationale, des excursions peuvent être organisées vers les plages et le Yunque, cette forêt tropicale qui se trouve à la pointe nord-est de l'île. Là, au milieu des fougères géantes, des arbres exotiques et des orchidées sauvages, on découvre un monde quasi magique peuplé de perroquets aux brillants plumages.

Autant d'expériences dont on se souviendra avec plaisir lorsque, de retour en France, nous feuilleterons l'album de campagne.